

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BROSSARD

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

La bibliothèque tient à offrir à ses utilisateurs une ambiance favorisant la lecture et le travail individuel dans un environnement à la fois calme, silencieux et ordonné. Afin de nous aider à préserver le climat recherché, les utilisateurs sont priés de respecter les règles suivantes :

Règles à observer :

- À l'étage de la bibliothèque, veuillez observer le silence.
- Au rez-de-chaussée, seules les conversations à voix basse sont permises.
- Aucune nourriture ou boisson n'est autorisée.
- L'usage du téléphone cellulaire n'est pas accepté.
- Il est interdit de circuler en patins à roulettes.
- Les animaux ne sont pas admis.
- Afin de protéger le bon état du mobilier, il est demandé de ne pas mettre les pieds sur les chaises, fauteuils et tables.
- Le mobilier (tables, chaises et fauteuils), ne doit pas être déplacé.
- Les attroupements de personnes debout aux tables de travail ou aux postes informatiques ne seront pas tolérés.
- L'écoute de disques de la collection de la bibliothèque dans un baladeur n'est pas permise.
- Les enfants de moins de 12 ans ne doivent pas circuler à l'étage sans être accompagnés d'un adulte.
- Les jeunes enfants ne doivent pas être laissés sans surveillance.
- Les usagers peuvent circuler avec leurs effets personnels dans un sac ou porte-documents, mais la bibliothèque se réserve le droit de les faire ouvrir pour vérification.
- La bibliothèque est un espace public non fumeur.
- Toute personne qui, après avertissement, ne respecte pas ces règlements ou manifeste un comportement jugé perturbateur se verra contrainte de quitter la bibliothèque.